

DECLARATION ASH CDEN 1 AVRIL 2011

(adaptation scolaire et scolarisation des élèves en situation de handicap)

Le travail des enseignants spécialisés est reconnu efficace par tous. Dans notre département, la mise en place d'un groupe technique RASED (réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficultés) a permis l'écoute, le soutien et l'échange entre inspecteurs et enseignants spécialisés. Nous souhaitons que soient pérennisés ces moments de co-intervention constructive et généralisés à tout l'ASH.

La menace, il y a quelques mois, de fermetures de CLIS (classe d'inclusion scolaire) nous semblait très préjudiciable pour le « travailler ensemble » à la scolarisation des élèves en situation de handicap. Ce dispositif est certainement une clé de voûte de l'acceptation du handicap par l'enfant et sa famille. En effet comme son nom l'indique, les CLIS sont incluses dans les écoles ordinaires et grâce à son maillage, permettent comme le préconise la loi de 2005 sur le handicap, une scolarisation assez proche du domicile sans stigmatisation. Nous nous félicitons que les propositions de fermetures de CLIS soient abandonnées complètement.

Après ce constat positif, hélas nous sommes tout de même inquiets sur l'avenir de l'ASH ! Il n'y aura aucun départ en formation ASH l'année prochaine, notamment pour les deux collègues qui voulaient partir en formation de psychologue scolaire laissant orphelins de cette spécialité 4 ou 3 RASED sans parler des seulement 7 postes de maîtres G pour 16 RASED. Certes, au niveau du département, des moyens seront débloqués pour accompagner les collègues candidats libres au CAPASH mais ce n'est pas possible pour toutes les spécialisations.

Encore deux fermetures de poste RASED programmées, n'est-ce pas en toile de fond, une asphyxie programmée des RASED et un surplus de travail pour les collègues sur ces postes **résistants** ? La pétition RASED a recueilli près de 800 signatures, démontrant à nouveau l'attachement de la profession, des parents et des élus aux missions qui sont les nôtres. Monsieur Le Préfet, nous vous en remettons un exemplaire.

Nous sommes aussi ébahis par la suppression d'un demi-poste de directeur de SEGPA qui entraîne le trouble et des dysfonctionnements futurs dans une autre SEGPA.

Prenons un sujet d'actualité, une politique volontariste de réduction du nombre de redoublements se met en place dans le département. Les RASED ont un rôle important dans son application en accompagnant les équipes pédagogiques et les familles, en essayant d'apporter un étayage aux élèves repérés en difficulté. Les enseignants des RASED en prenant en charge l'élève, en ayant des contacts avec les équipes pédagogiques, les services extérieurs et les familles ont une vision globale de l'enfant. Ils peuvent donc participer activement à la diminution du nombre de prolongements de scolarité.

D'autres formes de prises en charge se développent avec l'accompagnement d'élèves dans la classe par une AVS (auxiliaire de vie scolaire). Ce sont des personnels précaires, peu rémunérés, dont nous saluons l'engagement auprès des élèves mais nous regrettons qu'ils soient de plus en plus recrutés avec un contrat unique d'insertion (2 ans maximum) au lieu d'un contrat d'assistant d'éducation (6 ans maximum).

Saluons aussi le travail essentiel des enseignants référents dans la scolarisation des élèves en situation de handicap. Ils suivent en moyenne 150 élèves par an avec un nombre de réunions qu'ils doivent préparer et animer atteignant 450.

Saluons le travail réalisé par les équipes en IME, ULIS, SEGPA, ITEP et autres malgré les reculs que là aussi on peut observer, notamment le statut des anciens directeurs pédagogiques des établissements spécialisés dont on ne peut pas assurer en tant que nouveau

coordonnateur pédagogique les temps de décharge ou les indemnités qui récompensent leurs compétences et leur travail.

Le nombre d'élèves en situation de handicap a doublé en 4 ans. On nous propose l'attribution de 3 demis postes d'enseignants spécialisés option D : c'est nécessaire mais est-ce suffisant ? On nous propose l'ouverture d'une ULIS : c'est nécessaire mais est-ce suffisant ? La proposition de supprimer, encore, 2 postes en RASED est réellement dramatique pour l'ASH mais aussi pour l'école publique et son devoir républicain d'éducation.

En cette veille de la journée mondiale de sensibilisation à l'autisme, permettez-moi de déclarer haut et fort, mesdames et messieurs, que l'ASH a un rôle primordial : c'est d'assurer au mieux l'égalité des droits et des chances de tous les Français : c'est l'ambition sociale depuis 2005 que s'est donnée notre société du 21^{ème} siècle.

DONNONS EN LUI REELLEMENT LES MOYENS.